



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ERDRE & GESVRES

COMPTE RENDU

Réunion ordinaire
Conseil communautaire du 6 mars 2019
19 : 00 à 20 : 30

Le 6 mars 2019 à 19 h 00, les membres du Conseil de la Communauté de communes se sont réunis au siège de la CCG à Grandchamp-des-Fontaines, en session ordinaire, sur convocation de Monsieur le Président en date du 1^{er} mars 2019, sous la Présidence de Monsieur Yvon LERAT.

Présents :

EUZÉMAT Philippe, DÉFONTAINE Claudia, DOUSSET Arnaud, LABARRÉ Claude, GROUSSOLLE Françoise, CLAVAUD Jean-Pierre, OUVIARD François, THIBAUD Dominique, LERAY Patrice, CHAILLEUX Marie-Odile, JOUTARD Jean-Pierre, GIROT Monique, DAUVÉ Yves, PROVOST Françoise, NAUD Jean-Paul, SEBENTHUNER Bruno, BESNIER Jean-Luc, VIEL Jocelyne, MONDAIN Régine, NOURRY Barbara, MAINDRON Frédéric, ALEXANDRE Maryline, CHARRIER Jean-François, NIESCHIRIWCZ Valérie, GUILLEMINÉ Laurence, BOMMÉ Stanislas, BORE Daniel, ROYER Alain, CADOU Catherine, LERAT Yvon, BÉZIER Joseph, LAMIALE Patrick, FLOVÉIS-RÉNAGE Sandrine, PORTIER Joël.

Délégations de pouvoir :

KHALDI PROVOST Isabelle donne pouvoir à NAUD Jean-Paul.
BURCEL Christine donne pouvoir à OUVIARD Jean-François.
LEFEUYRE Sylvain donne pouvoir à DAUVÉ Yves.
METLAINE Akha donne pouvoir à PROVOST Françoise.
ROGER Jean-Louis donne pouvoir à NIESCHIRIWCZ Valérie.
HENRY Jean-Yves donne pouvoir à LERAT Yvon.
HENRY Catherine donne pouvoir à CADOU Catherine.
RENOUX Emmanuel donne pouvoir à PORTIER Joël.

Absents – Excusés :

SARLET Bruno, GÉNIS Laurent, KOGAN Jean-Jacques.

Assistants :

GARNIER Dominique, DGS – HOTTIN Françoise, DGA – DÉSORMEAU Édith, responsable des assemblées –
DURASSIER Murielle, trésorière principale.

Secrétaire de séance : GROUSSOLLE Françoise.



CR_CONSEIL_06-03-2019
(.PDF, 563Ko)

⌵ Télécharger

📄 Feuilletter



☰ RETOUR À LA LISTE



erdre gesvres
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Communauté de Communes d'Erdre & Gesvres

PA La Grand'Haie, 1 Rue Marie Curie
44119 Grandchamp-des-Fontaines

☎ 02 28 02 22 40

📧 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Du lundi au jeudi

8h30>12h00 / 14h00>17h30

Le vendredi

8h30>12h00 / 14h00>16h30